



FINANCIÈRE
DE L'ARC

ARC ACTIONS SANTÉ INNOVANTE



Arnaud Benoist-Vidal est spécialiste du secteur de la santé depuis 2013. Il gère Arc Actions Santé Innovante.

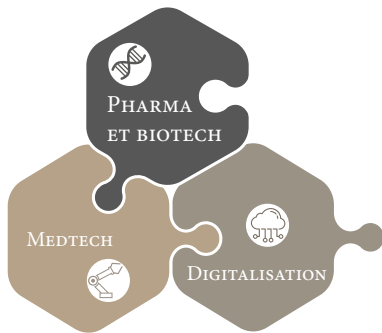
INVESTIR POUR DEMAIN

Pourquoi investir sur le secteur de la santé ?

- 01 Au coeur de votre stratégie d'investissement**
La surperformance* historique du secteur s'est construite dans des phases de baisse**.
- 02 Carrefour des grandes thématiques séculaires**
Toutes les grandes thématiques d'avenir se dirigent vers la santé : vieillissement et croissance de la population, urbanisation, changement du mode de vie, digitalisation, etc. : nous estimons donc que les perspectives de croissance sont favorables.
- 03 Un contexte exceptionnel**
Le secteur de la santé est porté par une ère d'innovations sans précédent et des plans d'investissements massifs : la conjoncture est unique.

* surperformance de l'indice MSCI World Health Care TR en \$ vs MSCI World TR en \$ sur 20 ans - Juillet 2000 / Juillet 2020. ** Crise financière 2007/2009 : -57,8% pour l'indice MSCI World TR en \$ vs -37,7% pour le MSCI World Health Care TR en \$. Crise des dettes souveraines européennes 2011 : -22% vs -12,5%. Crise du Covid 2019-2020 : -34% vs -27%.

ASSOCIER BIOTECH / MEDTECH ET DIGITALISATION



Arc Actions Santé Innovante investit sur l'ensemble du secteur. Cette exposition transversale confère au fonds une **approche tout-terrain** tout en intégrant des **critères ESG** dans le choix de ses valeurs.



PHARMACEUTIQUES ET BIOTECHNOLOGIES MÉDICAMENTS

Nous cherchons : médicaments innovants pour des pathologies à forte prévalence ou maladies rares.



MEDTECH EQUIPEMENTS MÉDICAUX

Nous cherchons : innovations de protocole.

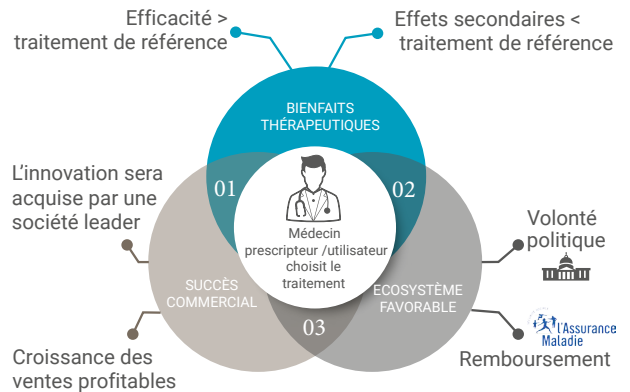


DIGITALISATION SERVICES MÉDICAUX

Nous cherchons : technologies visant l'amélioration du système de santé et du bien-être des patients.

L'EXPERT MÉDICAL AU COEUR DE NOTRE PROCESSUS

Pour valider la pertinence d'une innovation notre équipe se place au coeur de l'écosystème médical : colloques, conférences spécialisées et échanges réguliers avec les experts du secteur.



À RETENIR



Innovation
l'ADN du fonds



Experts Médicaux
au coeur de notre approche



Grandes capitalisations
biais de gestion (maximum 10% small cap)



International
fonds d'actions internationales

OBJECTIF DE GESTION

Réaliser, sur l'horizon de placement recommandé de 5 ans, une performance nette de frais supérieure à celle de son indice de référence, l'indice MSCI World Health Care Daily Net Total Return (dividendes réinvestis à 70%) en investissant sur des valeurs innovantes, de toute nationalité, du secteur de la santé. La gestion du Fonds est active par rapport à son indice de référence et intègre des critères extra-financiers (ESG).

SRRI



Au 30/06/2022. Le calcul de cet indicateur synthétique est basé sur la volatilité historique sur 5 ans et constitue une mesure du niveau de risque et de rendement du fonds. Cet indicateur permet de mesurer la volatilité et le risque auquel votre capital est exposé. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque » et la classe 6 de risque du FCP ne permet pas de garantir votre capital.

RISQUES POTENTIELS D'INVESTISSEMENT

Le fonds est principalement exposé aux risques suivants :

- Risque de perte en capital ;
- Risque de gestion discrétionnaire ;
- Risque actions et de marché ;
- Risque sectoriel ;
- Risque de performance ;
- Risque de change ;
- Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés ;
- Risque de taux ;
- Risque de crédit ;
- Risque juridique lié à la rédaction des contrats.

Le détail des risques figure dans le prospectus complet disponible sur simple demande ou sur www.financieredelarc.com. Le FCP n'offre aucune garantie de performance ou de capital.

Pour en savoir plus

www.financieredelarc.com

04 42 53 88 90

www.linkedin.com/company/financiere-de-l-arc/



SCAN ME

INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

CARACTÉRISTIQUES

Forme de l'OPCVM	FCP de droit français
Classification AMF	Actions internationales
Classification SFDR	Art. 8, promouvant des caractéristiques ESG
Horizon de placement	5 ans
Devise	Euro
Codes ISIN	Part A : FR0011092436 Part B : FR0010734376 couverte EU/US Part S : FR0014009GS4
Ticker Bloomberg	Part A : MERCBIO Equity Part B : MERCBIB Equity Part S : MERCVBC FP Equity
Date de création	Part A : 04/12/1998 Part B : 18/05/2005 Part S : 04/04/2022
Date de changement de stratégie	01/01/2020
Dépositaire et Valorisateur	BNP Paribas
Périodicité de la VL	Quotidienne
Affectation des résultats	Capitalisation
Indice de référence	MSCI World Health Care Daily Net Total Return converti en € (part A et S) et en \$ (part B)

STRUCTURE DE FRAIS*

Frais courants (exercice 2021)	2,05% TTC parts A et B 1,05% TTC part S
Commissions de surperformance	20 % TTC au-delà d'une perf. annuelle > benchmark, uniquement si elle est positive et pas de sous performance constatée sur les 5 ans précédents
Commissions de souscription et de rachat non acquises au fonds	1 % TTC maximum

* Pour une information complète sur la stratégie d'investissement et l'ensemble des frais, nous vous remercions de prendre connaissance du prospectus, des DICI et des autres informations réglementaires accessibles sur [notre site](#) ou gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion.

VOS CONTACTS



Gregory TEYSSIER
Directeur Général
gteyssier@financieredelarc.com
Tel : 06 27 40 02 74

Axelle RIESI
Responsable des Partenariats
ariesi@financieredelarc.com
Tel : 06 58 11 84 85



Document promotionnel

Ce document à caractère promotionnel est destiné à des clients professionnels et non professionnels au sens de la Directive MIF. Il ne peut être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu et ne peut pas être reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers en tout ou partie sans l'autorisation préalable et écrite de la Financière de l'Arc. Aucune information contenue dans ce document ne saurait être interprétée comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Ce document est produit à titre purement indicatif. Il constitue une présentation conçue et réalisée par la Financière de l'Arc à partir de sources qu'elle estime fiables.

La Financière de l'Arc se réserve la possibilité de modifier les informations présentées dans ce document à tout moment et sans préavis.

La Financière de l'Arc ne saurait être tenue responsable de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers. Financière de l'Arc – S.A.S au capital de 988 000 euros – RCS Aix-en-Provence 533 727 079 – Société de gestion de portefeuille – Agrément AMF n°GP-11000027 – 260, rue Guillaume du Vair 13090 Aix-en-Provence. FINARCFP-092022. Ne pas jeter sur la voie publique.